

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR.

Procès-verbal et rapport succinct de la réunion du 24 mai 2019

Le Président, M. Philippe BULTOT ouvre la séance à 9 H 45.

Les Secrétaires sont MM. Stéphane LASSEAUX et Christophe BOMBLED.

L'ordre du jour a été établi comme suit :

Ouverture de la séance par Monsieur le Président,

Appel nominal des Conseillers,

Dépôt du procès-verbal de la réunion du 26 avril 2019,

Communication du Président (s'il y a lieu),

Questions posées au Collège provincial (s'il y a lieu),

Lecture des rapports des commissions – Discussion et vote des résolutions

Clôture de la séance par Monsieur le Président.

Madame Marie MUSELLE, Commissaire d'arrondissement, et Monsieur Valéry ZUINEN, Directeur Général, assistent à la réunion.

Appel nominal des Conseillers.

Présents :

Groupe M.R. : Christophe BOMBLED, Philippe BULTOT, Jean-Marie CHEFFERT, Stéphane COLLIGNON, Luc DELIRE, Richard FOURNAUX, Luc GENNART, Jérôme HAUBRUGE, Valérie LECOMTE, José PAULET, Jean-Marie THERET, Jean-Marc VAN ESPEN.

Groupe P.S. : Claude BULTOT, Catherine COLLARD, Jean-Frédéric EERDEKENS, Eddy FONTAINE, Guy MILCAMPS, Antoine PIRET.

Groupe C.D.H. : Etienne BERTRAND, Guy CARPIAUX, Christophe GILON, Stéphane LASSEAUX, Geneviève LAZARON, Pierre RONDIAT.

Groupe ECOLO : Georges BALON-PERIN, Hugues DOUMONT, Jean-François DURY, Isabelle GENGLER, Saskia JAMAR, Muriel MINET, Bénédicte ROCHET.

Représentants de DéFi : Amaury ALEXANDRE, Patrick PYNNAERT.

Représentante du PTB : /

Excusés : Carine DAFPE (PS), Dominique NOTTE (PS), France MASAI (ECOLO), Patricia VAN MUYLDER (PTB)

M. le Président annonce que le procès-verbal de la réunion du 26 avril a été déposé sur le bureau à la disposition des Conseillers.

Questions orales

Le Président indique que nous avons reçu cinq questions orales recevables.

Art. 57 du ROI

§1er « Les questions orales d'actualité sont posées en début de séance après la lecture liée au procès-verbal ainsi que les communications d'ouverture du président du conseil, dans l'ordre de leur réception par le président.

Lorsque l'heure réservée aux questions orales est dépassée, en fonction de l'ordre du jour de la séance du conseil, le président du conseil peut décider de reporter en fin de séance les questions orales qui n'ont pu être posées.

Les questions orales de fin de séance sont posées après épuisement de l'ordre du jour. »

La première a été transmise par Madame Isabelle GENGLER, pour le groupe ECOLO, concernant :

Le RéBBUS, réseau des BéBéBUS (Annexe 1)

Madame Isabelle GENGLER lit sa question.

Madame la Députée provinciale Geneviève LAZARON prend la parole pour le Collège (Annexe 2)

Madame GENGLER intervient.

La seconde a été transmise par Madame Isabelle GENGLER, pour le groupe ECOLO, concernant :

Les tensions existantes au sein de l'EPASC (Annexe 3)

Madame Isabelle GENGLER lit sa question.

Monsieur le Député provincial Richard FOURNAUX prend la parole pour le Collège (cfr enregistrement numérique)

Madame GENGLER intervient.

La troisième a été transmise par Monsieur Jean-Frédéric EERDEKENS, pour le groupe PS, concernant :

La politique tarifaire de la vignette du domaine Provincial de Chevetogne (Annexe 4)

Monsieur Jean-Frédéric EERDEKENS lit sa question.

Monsieur le Député-Président Jean-Marc VAN ESPEN prend la parole pour le Collège (Annexe 5)

Messieurs J-F. EERDEKENS, J-M. CHEFFERT, G. BALON-PERIN et J-F. EERDEKENS interviennent successivement.

Affaires soumises au Conseil : Lecture des rapports des Commissions - Discussion et vote sur les conclusions de ces rapports.

Chaque dossier est présenté par le rapporteur de la Commission concernée.

La discussion est ouverte.

La discussion est clôturée par le Président pour passer au vote (épreuve et contre-épreuve.)

La discussion ne reprend pas.

Déclaration d'adoption

M. le Président aborde les dossiers de la 1ère Commission :

109/19 : Premier tableau des modifications budgétaires de l'exercice 2019

Monsieur le Député-Président prend la parole pour la présentation du premier tableau des modifications budgétaires de l'exercice 2019 (Annexe 6)

Le Rapporteur, Mme JAMAR lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 109/19, reprise en annexe 7, à la majorité (20 voix pour (MR-CDH-DEFI), 7 voix contre (ECOLO) et 6 abstentions (PS)).

110/19 : Premier tableau des modifications budgétaires de l'exercice 2019 - Autorisation d'emprunt

Le Rapporteur, Mme JAMAR lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 110/19, reprise en annexe 8, à l'unanimité (33 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

112/19 : SWDE - Assemblée générale extraordinaire du 28 mai 2019 - Approbation des points à l'ordre du jour

Le Rapporteur, Mme JAMAR lit le rapport rédigé.

M. J-M. CHEFFERT intervient.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 112/19, reprise en annexe 9, à l'unanimité (33 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

113/19 : SWDE - Assemblée générale ordinaire du 28 mai 2019 - Approbation des points à l'ordre du jour

Le Rapporteur, Mme JAMAR lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 113/19, reprise en annexe 10, à l'unanimité (33 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

117/19 : ASPASC - Service de l'Observation, de la Programmation et du Développement territorial - Subventions sur base de l'article budgétaire "Soutien d'événements participants à la promotion de l'Institution provinciale"- Mai 2019

Le Rapporteur, Mme JAMAR lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 117/19, reprise en annexe 11, à l'unanimité (33 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

120/19 : Fabrique d'église Cathédrale de Namur (FEC) - Compte de l'exercice 2018

Le Rapporteur, Mme JAMAR lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 120/19, reprise en annexe 12, à l'unanimité (33 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

124/19 : Intercommunale BEP - Désignation des représentants de la province suite aux élections provinciales du 14 octobre 2018

Le Rapporteur, Mme JAMAR lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 124/19, reprise en annexe 13, à l'unanimité (33 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

M. Antoine PIRET quitte la séance à 10 h 35.

125/19 : Intercommunale BEP Expansion économique - Désignation des représentants de la province suite aux élections provinciales du 14 octobre 2018

Le Rapporteur, Mme JAMAR lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 125/19, reprise en annexe 14, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

133/19 : S.C.R.L. "LOTH INFO" - Assemblée générale extraordinaire du 22 mai 2019 - Approbation de l'ordre du jour

Le Rapporteur, Mme JAMAR lit le rapport rédigé.

M. J.-M. CHEFFERT intervient.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 133/19, reprise en annexe 15, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

M. le Président aborde les dossiers de la 2^{ème} Commission :

91/19 : D.A.S.S. - ASBL GABS - Conclusion du contrat de gestion 2019-2021

Le Rapporteur, M. COLLIGNON lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 91/19, reprise en annexe 16, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

97/19 : SOPDT - Renouvellement des représentants provinciaux au sein des 20 centres culturels du territoire de la Province de Namur

Le Rapporteur, M. COLLIGNON lit le rapport rédigé.

Messieurs G. BALON-PERIN, J-M. CHEFFERT, G. BALON-PERIN, J-M. CHEFFERT, G. BALON-PERIN, P. PYNNAERT interviennent successivement.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 97/19, reprise en annexe 17, à la majorité (25 voix pour (MR-CDH-DEFI-PS), 0 voix contre et 7 abstentions (ECOLO)).

100/19 : D.A.S.S. - IDEF – Désignation d'un représentant provincial à l'AG et proposition de candidature au CA pour la législature 2018-2024

Le Rapporteur, M. COLLIGNON lit le rapport rédigé.

M. J-M. CHEFFERT intervient.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 100/19, reprise en annexe 18, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

107/19 : D.A.S.S. - ASBL Relais Social Urbain Namurois - Renouvellement des mandats de représentation provinciale au Comité de pilotage pour la législature 2019-2024

Le Rapporteur, M. COLLIGNON lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 107/19, reprise en annexe 19, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

114/19 : NEM asbl - Edition du Festival Namur En Mai - le 30, 31 mai et 1er juin 2019 - Octroi et liquidation du subside

Le Rapporteur, M. COLLIGNON lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 114/19, reprise en annexe 20, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

115/19 : TreMa - Convention de mise en dépôt des œuvres de la Fondation Société Archéologique de Namur à la province de Namur

Le Rapporteur, M. COLLIGNON lit le rapport rédigé.

M. COLLIGNON intervient et propose un amendement

M. le Président met l'amendement aux voix.

Décision : Le Conseil vote l'amendement, repris en annexe 21, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

M. le Président met la résolution telle qu'amendée aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 115/19 telle qu'amendée, reprise en annexe 22, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

116/19 : Dossier Global ASPASC - Service de l'Observation, de la Programmation et du Développement territorial - Subventions - Mai 2019 - Dossier Conseil provincial

Le Rapporteur, M. COLLIGNON lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 116/19, reprise en annexe 23, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

122/19 : D.A.S.S. - SLSP Ardenne et Lesse - Rectification de la résolution du 29 mars 2019 proposant la candidature de deux représentants à la fonction d'administrateur

Le Rapporteur, M. COLLIGNON lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 122/19, reprise en annexe 24, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

123/19 : Sambr'Habitat - Assemblée générale ordinaire et assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2019 - Ordre du jour - Approbation

Le Rapporteur, M. COLLIGNON lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 123/19, reprise en annexe 25, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

129/19 : D.A.S.S. - SLSP Le Foyer jambois - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 18 juin 2019

Le Rapporteur, M. COLLIGNON lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 129/19, reprise en annexe 26, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

131/19 : Asbl "Projet TreM.a" Démission de Jean-Marc VAN ESPEN, Député - Président en tant que membre représentant la Province de Namur et en tant que Président

Le Rapporteur, M. COLLIGNON lit le rapport rédigé.

M. J-M. CHEFFERT intervient.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 131/19, reprise en annexe 27, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

134/19 : IMAJE - Assemblée générale du 17 juin 2019 - Ordre du jour - Approbation

Le Rapporteur, M. COLLIGNON lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 134/19, reprise en annexe 28, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

M. le Président aborde les dossiers de la 3^{ème} Commission :

126/19 : Intercommunale BEP Crématorium - Désignation des représentants de la province suite aux élections provinciales du 14 octobre 2018

Le Rapporteur, M. COLLIGNON lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 126/19, reprise en annexe 29, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

127/19 : Intercommunale BEP Environnement - Désignation des représentants de la province suite aux élections provinciales du 14 octobre 2018

Le Rapporteur, M. COLLIGNON lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 127/19, reprise en annexe 30, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

M. le Président aborde les dossiers de la 4^{ème} Commission :

66/19 : APEF - Actualisation de la tarification des restaurants scolaires

Le Rapporteur, M. RONDIAT lit le rapport rédigé.

M. le Président met le report de cette affaire aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 66/19, reprise en annexe 31, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

69/19 : Installation d'un second pilier à destination des agents contractuels

Le Rapporteur, M. RONDIAT lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 69/19, reprise en annexe 32, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

88/19 : Personnel provincial : Indemnités chauffeur – Création d'un complément d'indemnité au bénéfice des chauffeurs issus du pool de la Direction générale et abrogation de résolutions obsolètes

Le Rapporteur, M. RONDIAT lit le rapport rédigé.

MM. G. BALON-PERIN, R. FOURNAUX, E. FONTAINE interviennent successivement.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 88/19, reprise en annexe 33, à la majorité (20 voix pour (MR-CDH-DEFI), 7 voix contre (ECOLO) et 5 abstentions (PS)).

89/19 : Cuisine de la Cafétéria Campus - recherche d'un nouveau concessionnaire - approbation du cahier des charges et des modalités de publicité

Le Rapporteur, M. RONDIAT lit le rapport rédigé.

MM. G. BALON-PERIN, R. FOURNAUX, G. BALON-PERIN interviennent successivement.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 89/19, reprise en annexe 34, à la majorité (20 voix pour (MR-CDH-DEFI), 0 voix contre et 12 abstentions (PS-ECOLO)).

90/19 : Echange de Parcelles à Florennes - Approbation du projet d'acte CAI et désignation commissaire CAI pour représenter la Province de Namur

Le Rapporteur, M. RONDIAT lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 90/19, reprise en annexe 35, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

102/19 : Académie de Police de la Province de NAMUR (APN) - Règlement d'ordre intérieur - Centre de Formation Pratique (CFP) - Approbation

Le Rapporteur, M. RONDIAT lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 102/19, reprise en annexe 36, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

111/19 : HEPN - ancien Institut Saint-Aubain - aménagement d'une cafétéria - convention financement avec l'Asbl Dipronam

Le Rapporteur, M. RONDIAT lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 111/19, reprise en annexe 37, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

118/19 : SIT - Achat de PC via une centrale d'achat - Décision de recourir à la centrale du Gial

Le Rapporteur, M. RONDIAT lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 118/19, reprise en annexe 38, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

119/19 : APEF - Remplacement de Monsieur E. Devroye, Directeur-Président de la HEPN à l'A.G. et au C.A. de Form@Namu ASBL

Le Rapporteur, M. RONDIAT lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 119/19, reprise en annexe 39, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

121/19 : Concessions domaniales des espaces commerciaux au sein du DELTA - Approbation du Cahier des charges et de la publicité

Le Rapporteur, M. RONDIAT lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 121/19, reprise en annexe 40, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

Etant donné le huis clos, le dossier 130/19 sera traité en fin de séance (conformément à l'article 2212-15 § 4 du CDLD qui impose que le huis-clos se fasse après la séance publique).

135/19 : Enseignement secondaire - Modification des règlements d'ordre intérieur des écoles et internats provinciaux - Année scolaire 2019-2020"

Le Rapporteur, M. RONDIAT lit le rapport rédigé.

M. le Président met la résolution aux voix.

Décision : Le Conseil adopte la résolution 135/19, reprise en annexe 41, à l'unanimité (32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

130/19 : Direction de la Santé Publique - Centre PMS d'Andenne - Promotion au grade de Directeur

M. le Président déclare le huis clos pour l'affaire 130/19.

Seuls les Conseillers provinciaux restent en séance à l'exception de Mme le Commissaire d'arrondissement, de Monsieur le Directeur Général, de Monsieur Denis BECKER et de Mesdames Caroline BOLLY, Françoise DEKKERS et Sandrine BERTRAND de quitter la salle du Conseil.

Proclamation du huis clos à 11 h 35.

HUIS CLOS

Présents au prononcé du huis clos :

Présents :

Groupe M.R. : Christophe BOMBLED, Philippe BULTOT, Jean-Marie CHEFFERT, Stéphane COLLIGNON, Luc DELIRE, Richard FOURNAUX, Luc GENNART, Jérôme HAUBRUGE, Valérie LECOMTE, José PAULET, Jean-Marie THERET, Jean-Marc VAN ESPEN.

Groupe P.S. : Claude BULTOT, Catherine COLLARD, Jean-Frédéric EERDEKENS, Eddy FONTAINE, Guy MILCAMPS, Antoine PIRET.

Groupe C.D.H : Guy CARPIAUX, Stéphane LASSEAUX, Geneviève LAZARON, Pierre RONDIAT.

Groupe ECOLO : Georges BALON-PERIN, Hugues DOUMONT, Jean-François DURY, Isabelle GENGLER, Saskia JAMAR, Muriel MINET, Bénédicte ROCHET.

Représentants de DÉFi : Amaury ALEXANDRE, Patrick PYNNAERT.

Représentante du PTB : /

Le Rapporteur, M. RONDIAT lit le rapport rédigé.

Reprise de la séance publique à 11 h 42.

Conformément à l'article L22.12-26 CDLD, Monsieur le Président demande à Mme Muriel MINET, Mme Valérie LECOMTE, M. Jean-Frédéric EERDEKENS et M. Amaury ALEXANDRE, les quatre plus jeunes membres présents de l'Assemblée de prendre place au bureau en qualité de scrutateurs.

Le Président rappelle les modalités de vote.

Un bulletin est distribué à chaque Conseiller, 30 bulletins sont distribués.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 30

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de votes valablement exprimés (trouvés - nuls) : 30

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins favorables à : Madame Valérie JAUMIN : 30

Madame Valérie JAUMIN obtient 30 voix sur 30 votes valables soit la majorité absolue requise (à l'unanimité). (Annexe 42).

Décision : Mme Valérie JAUMIN est nommée au grade de Directrice du Centre PMS d'Andenne à partir du 1^{er} juin 2019 sous réserve de validation par la Fédération Wallonie-Bruxelles. (Annexe 42).

M. le Président signale, avant de clôturer la séance, que le procès-verbal de la réunion du 29 mars 2019, n'ayant fait l'objet d'aucune observation est adopté.

La séance est levée à 11 H 45.

Pour accord au titre de rapport succinct, le 24 mai 2019.



Valéry ZUINEN
Directeur général

Procès-verbal ainsi adopté à Namur, le 21 juin 2019.



Valéry ZUINEN,
Directeur général



Philippe BULTOT,
Président